

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ SIMONE VEIL



Le Centre Municipal de Santé de Châtillon vous propose une offre de soins diversifiée en regroupant médecine générale, soins dentaires, spécialités médicales, paramédicales et soins infirmiers.



VILLE DE
Châtillon

CMS L'OFFRE DE SOIN



Les médecins du Centre Municipal de Santé Simone Veil vous reçoivent sans rendez-vous tous les matins du lundi au vendredi à partir de 8h30.

Le nombre de places étant limité, il est conseillé de venir tôt afin de pouvoir être pris en charge.



> Médecine générale

Les médecins généralistes prennent aussi en charge les problèmes gynécologiques courants de soins primaires (contraception, troubles des règles, dépistages des cancers du sein et du col de l'utérus...).

Le CMS accueille des internes de médecine générale des Universités Paris Saclay et Sorbonne Paris Nord. Ils assurent des consultations de médecine générale, de santé de la femme et de santé de l'enfant en autonomie sous supervision d'un médecin senior Maître de Stage des Universités.

> Dermatologie

> Gynécologie

> Rhumatologie

> Chirurgie dentaire

> Sage-femme

> Infirmierie

> Kinésithérapie

> Pédicurie

CMS L'INFIRMIERIE

Soins infirmiers

Vaccination, pansement, injection, surveillance tensionnelle, surveillance glycémie capillaire...

- > Sur rendez-vous
- > Sur prescription médicale
- > De 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- > Du lundi au vendredi (sauf mercredi après-midi)

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés, merci de bien vouloir vous renseigner auprès du secrétariat.

Prise de sang

- > Avec ou sans rendez-vous
- > Du lundi au vendredi
- > De 08h30 à 11h00



Pour les Châtillonnaises et les Châtillonnais, le CMS délivre des containers à aiguilles et les récupère une fois remplis.

LE DON DE SANG

La Ville de Châtillon, s'implique dans la collecte du don de sang. À ce titre et depuis 2012, Châtillon est distingué par l'Établissement Français du Sang. En 2023, la ville a obtenu le label « Commune Donneur catégorie Or » pour son investissement.

Plusieurs collectes sont organisées chaque année à Châtillon. Vous pouvez également donner votre sang tout au long de l'année.



Pour plus de renseignements sur les lieux de collecte existants et les conditions pour donner son sang, rendez-vous sur ville-chatillon.fr



CMS LA TARIFICATION



Afin de bénéficier du tiers payant, merci de vous munir de votre carte vitale (ou à défaut d'une attestation) ainsi que d'une carte mutuelle à jour.

Le Centre Municipal de Santé pratique le tiers payant (les usagers n'ont pas à faire l'avance des frais remboursés par la sécurité sociale ou les mutuelles avec qui le centre a une convention sauf pour les devis dentaires) et accepte la CSS* (ex CMU**) et l'AME***. Ainsi les usagers en Affection de Longue Durée, ayant la CSS ou l'AME ne payent pas leurs soins, et le CMS reçoit directement le défraiement par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la mutuelle.

➤ **Une borne de mise à jour de la carte vitale se trouve à votre disposition à l'accueil du centre.**

* CSS : Complémentaire Santé Solidaire
** CMU : Couverture Maladie Universelle
*** AME : Aide Médicale de l'Etat

Centre administratif
79 rue Pierre Sémard
92320 Châtillon
– 01 58 07 24 70
– cms@chatillon92.fr

Service dentaire :
– 01 58 07 24 82

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi
8h25-12h15 | 13h25-19h

Vendredi
8h25-12h15 | 13h25-17h30



Retrouvez
toutes les
informations
du CMS sur
ville-chatillon.fr

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS

➤ Par téléphone : 01 58 07 24 70

➤ En ligne, sur Maiaa



Les rendez-vous médicaux non honorés auraient pu être utiles pour d'autres patients.

Aussi, si vous ne pouvez pas venir à un rendez-vous, prévenez impérativement le Centre Municipal de Santé.

En cas d'absences répétées, le CMS peut être amené à ne pas répondre favorablement à votre demande de prochain rendez-vous.



**CENTRE
MUNICIPAL
DE SANTÉ
SIMONE
VEIL**